



Procès-verbal de la réunion de bureau du 2 octobre à Granville

Présents

Emile Christophe (Milou), président; Thierry Petillault, vice-président, Hervé Gauthier, trésorier
Joël Berthelot; Pascal Bertin ; Jacques Besneville; Alain Guérin ; Annie Norel; Jean-Claude Norel ; Philippe
Pruvost ; Monique Quemeneur ;

Absents excusés

Maud Hortala

Ordre du jour

1. Approbation du PV de la réunion du 28 août 2024
2. Démission d'Annie Cossé
3. Discussions et finalisation de la rédaction de la proposition des nouveaux statuts
4. La Granvillaise
 - a. Travaux
 - b. Dernières sorties
5. L'Albatros II
6. Point trésorerie
7. Ecoles
8. Divers

Le président ouvre la séance à 17h00

1. Approbation du procès-verbal de la réunion de bureau du 28/08/2024

Le PV de la réunion de bureau du 28/08/2024 est remis aux administrateurs.

Décision du bureau : le projet de PV de la réunion de bureau du 28/08/2024 est approuvé à l'unanimité.

2. Démission d'Annie Cossé

Dans un email du 14 septembre, Annie Cossé a fait part de sa démission du bureau statutaire en tant que secrétaire. Adhérente depuis 6 ans, Annie compte toutefois rester adhérente de l'association.

Décision du bureau : Le bureau regrette cette décision mais la respecte. Il remercie Annie pour son engagement au sein de l'association.

3. Discussions et finalisation de la rédaction de la proposition de nouveaux statuts

Comme nous l'avons annoncé lors de la dernière assemblée générale, le bureau souhaite faire évoluer les statuts de l'association à l'occasion de la prochaine AGO du samedi 16 novembre prochain à la Salle Saint Nicolas de Granville.

La rédaction originelle date de la création de l'association en 1982 et les statuts ont été révisés en 1993. Il s'agit d'en actualiser les objectifs, d'adapter la gouvernance en constituant un conseil d'administration et un bureau et d'assurer la pérennité de l'association.

Hervé Gauthier, secrétaire par intérim

Il s'agit de responsabiliser l'ensemble de l'équipe qui est aux commandes de l'administration en constituant une équipe pluridisciplinaire apte à faire prendre les bonnes décisions pour le futur. Ceci permettra aussi de partager les responsabilités.

En renouvelant les administrateurs par tiers chaque année, le projet vise à renforcer la pérennité de l'association. Les administrateurs seront ainsi élus pour 3 ans (sauf les deux premières années). Cela permettra à des nouvelles candidatures de se présenter chaque année.

Nous présenterons les objectifs de changement des statuts en début d'AG sans faire la lecture fastidieuse des statuts avant de passer au vote.

Le changement de statuts d'une association ne nécessite pas la tenue d'une assemblée générale extraordinaire.

Règlement intérieur :

Il sera rédigé prochainement et sera articulé autour des thématiques suivantes : La Granvillaise, L'Albatros II, la boutique, l'atelier de Saint Pierre Langers.

Décision du bureau : le bureau valide la dernière version et décide de transmettre le projet aux adhérents avant l'AG. Après discussion il est également décidé de ne pas modifier le nom de l'association (7 voix favorables au maintien, 3 pour un changement) mais de faire évoluer son logo en supprimant le crabe (unanimité).

4. La Granvillaise

- Mât de misaine à changer : deux autres devis sont en cours de demande auprès du chantier Bernard et d'Etoile Marine. Les deux mâts seront descendus au moment du désarmement pour établir des plans précis et le re mâtage sera effectué en mars 2025. Seul le mât de misaine sera changé en 2024-25. Le mât de taillevent sera reporté à l'exercice suivant en fonction de la nécessité.
- Le haubanage est à reprendre avec une vérification faite par un professionnel.
- Taud : les premiers plans sont proposés par Jacques et Philippe. Milou demande que soit aussi testé le taud actuel en attendant la fabrication du nouveau.
- Navigations restantes : elles sont soumises aux aléas climatiques de la fin de saison. Deux sorties adhérents sont organisées les 18 et 19 octobre prochains.
- Les dates de désarmement sont fixées les 9 et 10 novembre prochains.

Décision du bureau : le bureau valide l'investissement du nouveau mât de misaine et attend d'avoir les 3 devis de mât en main avant de décider quel fournisseur retenir. Le bureau attend les devis du taud.

5. L'Albatros II

La saison de l'Albatros II s'est bien déroulée. L'association souhaite trouver un responsable qui gèrerait le bateau comme on le fait pour La Granvillaise.

Décision du bureau : le bureau souhaite organiser une réunion des référents du bateau pour débriefer la saison et améliorer les possibilités de réservation.

6. Point trésorerie

Après une saison bien chargée et réussie, les comptes au 30 septembre 2024 montrent un solde de trésorerie de 173695€. Les comptes clos au 30 septembre seront finalisés le 4 novembre prochain.

Il reste un impayé de 4500€ TTC de Fécamp Grand Escale. De nombreuses associations sont dans le même cas de figure. Nous avons été approchés par plusieurs d'entre elles. De notre côté, une mise en demeure de payer a été envoyée courant septembre sans réponse de leur part en retour.

Décision du bureau : le bureau s'interroge sur la nécessité d'entamer une démarche contentieuse ou pas.

7. Ecoles

Les sorties scolaires ont été partiellement compromises par des conditions météorologiques défavorables. Les prochaines sorties sont prévues les 10 et 11 octobre prochains pour Yquelon et Jullouville. La sortie initialement prévue avec l'école Lanos le 8 octobre a été annulée par l'école.

Décision du bureau : le bureau indique que la subvention de 4000€ de GTM est liée à la réalisation de 10 sorties minimum. Cependant, si nous pouvons justifier d'annulations indépendantes de notre volonté, la subvention sera tout de même versée.

8. Dernières manifestations de l'année

Toute la mer sur un plateau : 5 et 6 octobre 2024

L'association aura un stand et une exposition photos sur place. La Granvillaise sera positionnée quai nord pour permettre des visites guidées à bord.

9. Divers

Calendrier 2025 des manifestations externes

- Mai : fête de la morue à Binic (rien de fait, pas encore discuté , sortie adhérents ?)
- Juin : Millénaire de Caen : le contrat est déjà signé pour un montant de 6000€ HT.
- Juillet : participation à l'accueil de la tall ship race au Havre (accord de principe)
- Août : festival des chants de marins à Paimpol (accord de principe)
- Août : fête des 30 ans de la Ste Jeanne d'Erquy (accord de principe)
- Septembre : sortie adhérents à St Suliac (accord de principe)

Décision du bureau : le bureau donne son accord de principe pour la participation à ces événements.

AG du 16 novembre : 17h00 à la salle St Nicolas suivie d'un repas convivial animé par le groupe Irish Spirit, comme l'année passée et par la nouvelle chorale de l'association.

Fin de la réunion à 19h30

Prochaine réunion

La prochaine réunion de bureau aura lieu le vendredi 8 novembre 2024 lieu à préciser

Le président, Emile Christophe